

ABAA-BLITZ

Nr. 10



Hiver 2019

Éditorial	3
Changement responsable agences	4
Information du Comité	5
Rapport du AUKO	6
Journée-Spiez	17
Conférences - ERFA	21
Rapport	26
Histoires drôles	29
Conclusion	30

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs

Plus jamais.

Exposez les généralisations – aux autres et à vous-même!

Les généralisations sont des mots comme **toujours, tous, aucun, jamais**. Ces mots correspondent rarement à la vérité. En même temps, cependant, ils peuvent créer un mauvais sentiment en nous parce qu'ils nous font croire que quelque chose ne peut pas être différent. Ces vilaines petites paroles **peuvent** donc donner lieu à des conflits tangibles.

Par exemple: « Tu n'écris jamais les procès-verbaux! » ou: « Après 19 heures, plus aucun client ne veut être appelé par moi, ils veulent tous leur paix! » ou: « Tu es toujours en retard! » Qu'est-ce que tu en penses ? C'est le meilleur potentiel de conflit ! Et c'est exactement ce que vous pouvez éviter si vous ne généralisez pas, mais regardez la question d'une manière plus différenciée.

Nous aimons aussi généraliser dans nos dialogues intérieurs et nous démotiver avec des phrases comme : "Mais je suis toujours si maladroit - je ne trouve pas mon chemin dans les nouvelles applications ZAP et ZWAK". Ça a l'air différent : "Je peux être stupide parfois." Encore mieux serait : "Je peux aussi faire mieux." Donc, si vous entendez ou pensez ces vilains petits mots **tout le temps, personne, jamais**, etc. interrogez plus précisément. A savoir: "Vraiment tout ?! Sans exception" ou: "Vraiment **jamais** ?

De tout cœur, je vous souhaite, à vous et à vos familles, de merveilleuses Fêtes et une bonne année 2020.

Reto Pfahrer, Président BAZ/ABAA



Changement responsable agences

Responsable/changement interne juillet – décembre 2019

Juillet

Lützelflüh
 Jegenstorf
 Bätterkinden

Nouveau

Harvey Stephanie
 Lauper Reto
 Bernhart Gisela

Précédemment

Aeschbacher Hans
 Grossenbacher Sara
 Christen Daniela

Août

--

Septembre

Rümligen

Ryser-Bruni Barbara

Saurer Lara

Octobre

Bödeli

von Allmen Julian

Burkhalter Barbara

Novembre

Tavannes

Habegger Carine

Holzer Patrica

Décembre

Diessbach
 Stocken-Höfen
 Konolfingen

Jandl Eliane
 Perillo Manuela
 Gehri Dominik

Wyss Chantal
 Siegenthaler Brigitte
 Blatter Christoph

Informations du Comité

Membre-AUKO

Markus Müller quitte la Commission de formation d'AuKo après de nombreuses années, dont la dernière en tant que vice-président. Il a également été expert en matière d'examen dans le cadre du brevet. Nous tenons à remercier Markus pour ses nombreuses années de dur labeur et lui souhaitons bonne chance pour l'avenir.

Assemblée générale 2020

La prochaine Assemblée générale annuelle se tiendra à Huttwil le 17 mai 2020. Veuillez réserver cette date dès aujourd'hui.



BREVET 10/2019

En raison de l'intérêt continu pour notre cours de brevet, le AuKo a dû choisir en novembre 2018, 24 demandes sur 29, qui ont ensuite pu commencer le 10e cours en mars 2019.

Pour la première fois dans l'histoire du cours spécialisé, les cours n'ont plus lieu à la Chutzenstrasse. Une salle de classe à Ostermundigen dans le complexe scolaire du Mösli, qui est situé de manière optimale en termes de transport, a été choisie comme site de remplacement. Malgré certaines réductions de confort, ce changement a également eu des aspects positifs. A une exception près, il est désormais possible de tenir tous les cours et examens en un seul lieu.

La responsable du secrétariat Lucia Müller et le président AuKo ont ramené ce matin dans la nouvelle salle de classe au 1^{er} étage du complexe scolaire Mösli – un petit accueil de bienvenue en douceur – 24 classeurs épais remplis d'informations que les 20 femmes et 4 hommes devront traiter pendant les 16 matinées de cours. Après qu'avec Beatrice Schneider une cheffe de classe, avec Sabine Krähenbühl une technique support et avec Dominique-Anne Müller une responsable de pause ont pu être élues, Monsieur le Directeur Heiner Schläfli a pris le relais comme premier conférencier de la classe intéressée en ce premier matin de cours.

Après de petits obstacles techniques initiaux, les 10 instructeurs ont pu transmettre leurs connaissances aux participants au cours des 7 mois suivants. Après quelques matinées de cours, les participants ont dû se rendre compte que cette formation ne devait pas être une promenade du dimanche et que les domaines spécialisés de la branche AVS nécessitent un large éventail de compétences.

Comme d'habitude, au plus tard après la pause estivale, une tension croissante a pu être observée, et avec l'inscription aux examens en cours, le dernier défi est devenu plus concret. Le AuKo propose toujours trois ateliers supplémentaires, mais volontaires, comme préparation spéciale aux examens finaux, qui ont également été très suivis cette fois-ci.

Le 19 octobre 2019, 21 personnes ont participé aux examens écrits. Les deux samedis suivants, les examens oraux ont également eu lieu.

Par la suite, les participants à cet anniversaire de programme de formation, ont également été invités à ATTENDRE – et pour le AuKo, avec les experts, corriger, évaluer, compiler, décider et déterminer les bulletins de notes/certificats...

Au cours 10/19 sur 21 participants, 17 ont réussi le diplôme. Lors de la cérémonie de remise des diplômes le 12 décembre 2019 dans les locaux du restaurant Arcadia à Ittigen. Les 14 diplômés présents ont reçu les félicitations officielles des conférenciers.

Monsieur le Préfet Christoph Lerch, Madame Melanie Gasser, Mairesse de Ostermundigen, Ressort social, Reto Pfahrer, ABAA Président et Kurt Gasser, Président AuKo ont fait l'éloge de la grande ardeur, qui a finalement été couronnée de succès pour les personnes présentes

Malheureusement, la cérémonie de remise des diplômes de 2019 doit à nouveau prendre congé - cette fois-ci d'un membre fondateur de AuKo, l'engagement, les compétences techniques et humaines très appréciés du Vice-Président AuKo Markus Müller, qui a une énorme part dans le succès du cours. Il est remercié cordialement avec un petit hommage.

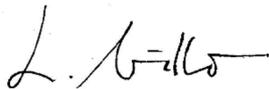
Les musiciens de la formation de cette année „Grappas Jazz-Amigos“ sous la direction de Heinz Lehmann ont ravis le public et clôturé une fois de plus la cérémonie de manière méritante. Grâce à un menu raffiné et au personnel attentif du Restaurant Arcadia, cette fête a pu se terminer en beauté.

Pour les 4 participants, qui n'ont pas pu vivre cette cérémonie, le chemin vers une répétition est désormais ouvert, afin qu'ils puissent peut-être aussi faire la fête en 2020.

L'AuKo remercie toutes les personnes impliquées pour leur engagement dans l'intérêt d'une main-d'œuvre bien formée dans les agences du canton de Berne, la CCB pour le soutien précieux dans cette ambition et le Team du Restaurant Arcadia à Ittigen pour l'hospitalité à la cérémonie de remise des diplômes.

La planification a déjà commencé pour le 11ème cours qui, en raison de divers facteurs, aura déjà lieu l'année prochaine et est déjà complet. Une nouvelle série de séminaires devrait ensuite avoir lieu en 2021. Le secrétariat accepte déjà les inscriptions pour le brevet 12/2022.

Lucia Müller, secrétariat



Images

Images 1-5 / le cours peut commencer



Images 6-7/ Examens : sous tension



Images 8-9/ Examens : collation pour la dernière partie



Image 10 / Fête de diplôme : la préparation



Images 11-14 / Fête de diplôme : conférenciers invités Kurt Gasser, Melanie Gasser, Christoph Lerch, Reto Pfahrer



Image 15/ Fête de diplôme : „Grappas Jazz-Amigos“ avec Heinz Lehmann au Banjo



Image 16/ Fête de diplôme : les 16 diplômés avec leur brevet



Légende : (de gauche à droite)

Rangée de derrière: Sheila Nyfeler, Cornelia Mollet, Karin Müller, Martina Dubach, Patrick Jakob, Alessia Marino, Sabrina Beutler, Seraina Loosli

Rangée de devant: Janine Lang, Leslie Pulfer, Sina Keller, Renate Gerber, Miriam Zimmermann, Jessica Rothen

Images 17-18/ Fête de diplôme : invités



Images 19-20 / départ Markus Müller



Image 20/ Fête de diplôme : distinction du meilleur résultat /

2^{ème} Rang (3 fois ex-aequo) / 1^{er} Rang et Note 6



Image 18 Fête de diplôme : diverses impressions et remerciements









AuKo souhaite une année 2020 colorée et fruitée



Journée-Spiez

La journée Spiez du 5 Septembre 2019 du ABAA dans le centre communal du Lötschberg sur les thèmes "Lâcher prise, c'est la nouvelle façon d'aborder les choses" et les assurances sociales : Rapport de "chantier".

La journée Spiez a eu lieu pour la 19^{ème} fois dans la salle Lötschberg et les 90 participants ont voulu apprendre comment lâcher prise et s'attaquer en même temps à quelque chose et où se trouvent les "chantiers" actuels du système des assurances sociales.

Nicola Fritze, Experte pour la motivation : divertissement, amusant, émouvant

Même un bref examen d'Internet a donné une idée de ce que le public pourrait attendre. Il y a eu, par exemple, une lecture : Nicola Fritze est une conférencière demandée, auteure, - Coach-exécutive et psychologue organisationnel. Elle est LA FEMME DE MOTIVATION parmi les experts de la motivation. Sa base académique (pédagogie, psychologie organisationnel), la formation continue constante et ses connaissances biographiques en tant que manager et entrepreneur se reflètent également dans l'efficacité de ses nombreux conseils pratiques. Dans le domaine du coachings et séminaires, elle a accompagné plus de 20 000 personnes dans des processus de changement. Avec plus de 3mio de Downloads, Nicola Fritze est la plus importante « Podcaster » sur le thème de la motivation et du développement de la personnalité dans l'espace germanophone.

Et effectivement : avec un exposé amusant, présenté avec enthousiasme et incluant toujours le public dans ses remarques, elle a expliqué aux personnes présentes ce qui importe quand des décisions doivent être prises et pourquoi il vaut mieux ne pas les remettre à plus tard et comment le faire. Pour cela, elle a emmené le public dans un voyage en bus à la mer dans le sud de l'Italie. Le bus était vieux et branlant, le chauffeur ressemblait à un vieux hippie fumeur de joint qui disait franchement et librement qu'il ne savait pas encore quelle route il devait prendre pour aller dans le sud de l'Italie. Et ce qu'il fallait décider là-bas : est-ce que je monte dans ce véhicule branlant avec ce type étrange ? Et si oui, qu'est-ce que je mets dans la valise ? Et si le bus tombe en panne ? etc. etc. Et sur la base de ce récit de voyage, elle a fait référence à plusieurs reprises aux décisions qui doivent être prises dans la vie quotidienne, tant au travail que dans la vie privée.

Si l'on veut que le changement réussisse dans une entreprise, les exigences en matière d'adaptabilité des cadres et des employés sont énormes. Toutes les personnes impliquées

doivent réfléchir sur le POURQUOI, le QUOI et le COMMENT, qui sont au cœur de la vie professionnelle quotidienne. S'il y a de la clarté ici, il est possible de laisser tomber les choses qui vous ralentissent et d'aborder le changement avec une tête et des mains claires. D'après l'expérience de Nicola Fritze, seuls deux projets de changement sur dix aboutissent au résultat souhaité. La commodité, les craintes, l'insécurité, la communication non transparente ou le manque de participation des personnes concernées en sont des causes fréquentes.

Nicola Fritze a également enrichi sa présentation avec des exercices amusants qui visaient à stimuler la réflexion. Par exemple, la situation avec les menottes, qu'elle s'est laissé mettre par une des personnes présentes et à la surprise de tous, elles se sont enlevées. Les menottes représentaient les blocages, les croyances qui nous empêchent de permettre le changement. "je n'ai jamais été capable" ou "je ne peux pas" sont des croyances si générales. Il faut s'éloigner de cela, tout le monde a confiance en soi, il faut juste vouloir se comporter différemment. Le comportement extérieur change l'attitude intérieure. Nicola Fritze : " ne croyez pas tout ce que vous pensez. Par-dessus tout, croyez en vous. Enlevez les menottes de votre tête !"

Pourquoi lâcher prise est si difficile :

1. Émotions
2. Investissements dépensés : c'est déjà arrivé...
3. Habitude
4. Connexions sociales : ne pas perdre mon cercle social
5. L'absurdité : Qu'est-ce que tout cela ?

Les gens sont plus susceptibles d'accepter quelque chose s'ils y voient un but.

Ou « l'exercice de changement de place» Nicol Fritze a demandé à deux reprises de manière inattendue à toutes les personnes présentes de s'asseoir ailleurs. D'abord ce fût un étonnement sceptique, à la fin tout le monde a apprécié. Nicola Fritze "ne vous joignez pas toujours tout de suite à la résistance ! Acceptez les offres, ne les bloquez pas immédiatement. Changer plus souvent de perspective."

Et comment pouvons-nous nous motiver lorsque des changements sont en cours dans notre vie privée ou dans notre entreprise ?

1. Promouvoir l'appartenance : Qu'est-ce qui m'aide à me sentir à ma place ? Comment puis-je m'assurer que les autres se sentent à leur place ?
2. Rendre le contexte global tangible : Que puis-je réaliser avec ce travail ?
3. Possibilités de création : Quelles sont les options de création dont je dispose ? Lesquelles dois-je utiliser ? Lesquels voudrais-je encore avoir ?

Hé, oui, le voyage dans le vieux bus branlant. Le chauffeur hippie a finalement réussi à atteindre sa destination : L'hôtel de rêve sur la plage de rêve. Mais déjà il fallait se décider à nouveau, considérer, penser : « pourquoi a-t-il une chambre avec vue sur la mer et pas moi ? Comment obtenir une chambre avec vue sur la mer ? » « J'ai oublié de prendre le dentifrice avec. Qu'est-ce que je fais ? » « La musique sur la plage est trop forte pour moi. Et celle du bar est trop rock. Ce n'est pas ce que j'avais à l'esprit." Décisions..., décisions..., décisions..., décisions..., décisions..., " ça suffit..."

Rapport de « chantier », présenté par Jürg Brechbühl, Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS

Une tâche plutôt ennuyeuse, après la présentation enthousiaste de Nicola Fritze, pour présenter le sujet de "l'assurance sociale". Mais Jürg Brechbühl a présenté avec humour son "rapport de chantier" avec quelques anecdotes des activités parlementaires.

M. Brechbühl a présenté de manière très détaillée la prochaine révision des prestations complémentaires. L'augmentation prévue de la prise en compte des actifs a été le changement le plus important de la révision des PC. Ceci est principalement dû à la nouvelle réglementation concernant le seuil d'entrée, l'obligation de restitution et la renonciation aux avoirs.

En ce qui concerne l'assurance invalidité, M. Brechbühl a fait observer que les cas de pension sont en baisse depuis 2003. L'une des raisons est que les gens vieillissent en bonne santé et qu'ils réclament l'AVS au lieu de l'AI. Il est prévu que l'AI soit remboursée d'ici 2032, mais le nombre de cas de rentes chez les jeunes et les malades mentaux n'a pas diminué au cours des 15 dernières années. Enfin, Jürg Brechbühl a parlé de la garantie du financement de l'AVS. Les mesures proposées dans le message du Conseil fédéral du 28 août 2019 (uniformisation de l'âge de retraite à 65 ans pour les femmes et les hommes, plus grande flexibilité entre 62 et 70 ans, incitations à travailler au-delà de 65 ans, financement supplémentaire, augmentation de la TVA) doivent pouvoir être mises en œuvre, faute de quoi il sera difficile, car le temps presse ...

Comme à chaque fin de journée Spiez, les personnes présentes ont été récompensées pour leur attention par un apéritif de pizzas italiennes.

Menno Beindorff



Rencontre - Erfa

Rencontre - ERFA du groupe Seeland à Lyss du 13.09.2019

Le vendredi 13 septembre 2019, les agences AVS seelandaises se sont rencontrées à Lyss pour la conférence régionale. Il y avait au total 13 agences. Après l'accueil avec café et tresse, nous avons pu suivre la première conférence très intéressante sur le thème „intégration professionnelle“ de GEWA. Christoph Gauch et Ursula Stoll ont présentés la fondation et ses différentes offres pour les rentiers de l'AI avec beaucoup d'engagement. Pour nous tous, il y avait de nombreux conseils utiles, afin que nous puissions à l'avenir, attirer l'attention des personnes concernées sur les différentes offres/formations professionnelles.

Après un bel apéritif, l'événement s'est poursuivi par une présentation de social + jeunesse (Soziales + Jugend) Lyss sur le thème de l'avis des risques et de la gestion des clients difficiles. Ici aussi, nous avons reçu de précieux conseils pour notre travail quotidien et les personnes à contacter en cas de questions. Enfin, Alessandro Casadio de Home Instead nous a fait découvrir les soins aux personnes âgées. Le thème de la démence a été particulièrement abordé, car nous avons tous beaucoup à faire avec les personnes âgées et pouvons donc être attentifs aux premiers signes et réagir en conséquence.

Nous aimerions remercier tous les conférenciers pour les présentations intéressantes et utiles et toutes les agences pour leur participation. Nous nous réjouissons de la prochaine conférence 2020 à Ligerz.

Martina Glauser / Agence AVS, Lyss



La conférence ERFA s'est déroulée à Bremgarten. On nous a présenté le service spécialisé régional des aînés des communes Bremgarten, Wohlen, Meikirch, Kirchlindach et Frauenkappelen. La conférence était très intéressante et nous devons faire face, même à la vieillesse, à la numérisation croissante. La conférence a été organisée par Petra Dysli, responsable de l'agence AVS Bremgarten. Merci beaucoup à elle.

Adrian Pauli, Responsable de l'agence, Ittigen





Rencontre du groupe Jura bernois du 3 octobre 2019

Le 3 octobre 2019, le personnel des agences AVS du Jura bernois a participé à une rencontre organisée par ABAA.

Il a été chaleureusement accueilli dans les locaux de Pro Senectute à Tavannes. Pro Infirmis ainsi que la Croix-Rouge Suisse ont également été conviés afin d'expliquer leurs tâches et services à la population.

Les informations ont été instructives pour les participants et l'échange très constructif.

La dynamique équipe des agences AVS du Jura bernois a encore plusieurs projets pour les prochains mois. Nous nous en réjouissons vivement !

Reconvilier, le 25.11.2019 / Nancy Jost





Rapport

DÉVELOPPEMENT DE L'ARMÉE – CONSÉQUENCES POUR LES APG

Le « développement de l'armée » a démarré en 2018. Pour les militaires, cette réforme entraîne de nombreux changements, qui ont également un impact sur le régime des allocations pour perte de gain (APG). Globalement, elle permettra au fonds de compensation des APG d'économiser quelque 100 millions de francs par an.

La réforme de l'armée vise à améliorer principalement les domaines de la disponibilité, de l'instruction des cadres et de l'équipement. Bon nombre de ces innovations comprennent des changements qui touchent également le fonds d'indemnisation de l'APG. Dans son message relatif à la modification des bases légales concernant le développement de l'armée (FF 2014 6693 : www.admin.ch > Loi fédérale > Feuille fédérale > 2014), le Conseil fédéral prévoit des économies de l'ordre de 100 millions de francs par an.

RÉDUCTION DE L'EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE ET RESTRUCTURATIONS

Les points clés importants de la réforme touchant la disponibilité sont la réduction de l'armée à un effectif réglementaire de 100 000 personnes (soldats et cadres) et le passage du nombre total de jours de cours de répétitions de 260 à 245 jours. En outre, la durée de l'école de recrues sera ramenée de 21 à 18 semaines et seules deux écoles de recrues au lieu de trois seront organisées chaque année. Après l'école de recrues, les soldats ne feront plus que six cours de répétition de trois semaines chacun. Les divers services seront effectués dans un délai de neuf ans. Ces changements permettront aux APG d'économiser quelque 100 millions de francs. La réduction de l'effectif réglementaire à 100 000 individus implique non seulement la restructuration de plusieurs grandes formations, bataillons et groupes, mais aussi la réduction du nombre de corps de troupe de 69 unités, soit à 109. La durée de l'incorporation d'un soldat, d'un sous-officier ou d'un officier dépend du modèle de service choisi. Cela détermine également la durée de l'école de recrues, de l'instruction et donc aussi l'étendue des cours de répétition.

NOUVEAU MODÈLE DE SERVICE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes désireuses de servir dans l'armée et qui ont été déclarées inaptes au service militaire auront désormais la possibilité de le faire tout de même. Les assujettis à la taxe d'exemption de l'obligation de servir dont l'atteinte à la santé n'est pas trop invalidante pourront, après une nouvelle appréciation médicale, être affectés ou attribués à l'armée en tant qu'« apte au service militaire uniquement dans des fonctions particulières », c'est-à-dire qu'ils pourront effectuer un service militaire adapté à leur invalidité au lieu de payer la taxe. Les personnes de cette catégorie ne feront pas d'école de recrues au sens strict.

Pour éviter qu'elles ne soient mieux indemnisées que les autres, la réforme de l'armée règle explicitement le droit de ces personnes aux allocations dans la loi sur les APG. Le Département de la défense, de la protection de la population et du sport (DDPS) évalue à

entre 100 et 150 par année le nombre de personnes qui effectueront leur service dans des fonctions particulières et sous réserve. Cela représente quelque 39 000 jours de service de plus par année pour l'administration militaire et, pour les APG, des dépenses supplémentaires d'environ 4 millions de francs par an.

RÉORGANISATION DE LA L'INSTRUCTION DES CADRES

L'instruction mettra davantage l'accent sur les cadres de milice). Les cadres devront acquérir le plus tôt possible une expérience pratique du commandement. Cela permettra d'exploiter encore mieux les synergies entre carrière militaire et carrière civile. En vue d'une meilleure harmonisation entre les services d'instruction de base ou de perfectionnement et les études, des accords ont été conclus avec les responsables du paysage éducatif. Avec la réorganisation de l'instruction des cadres, tous les militaires, y compris les candidats à l'avancement, effectueront une école de recrues complète. Les cadres paieront leurs derniers galons encore pendant l'école de recrues. Pour développer leur aptitude au commandement, ils accompliront des cours de cadres d'une semaine avant les cours de répétition.

LA RÉMUNÉRATION ENTRE DEUX PÉRIODES DE SERVICE D'INSTRUCTION

De brèves interruptions ne sont pas exclues dans la planification de services d'instruction de base relativement longs, notamment entre les divers services accomplis pour l'obtention d'un grade supérieur.

Précaution

Développement de l'armée - conséquences pour les APG. Il peut y avoir des interruptions de six semaines au maximum entre les différents services (par exemple entre l'école de sous-officiers et le paiement de galons). Pendant cette période, les militaires sans travail ne trouvent généralement pas d'emploi ; ceux qui sont au chômage sont également considérés comme inapte au placement. Afin de compenser la perte de revenu sans faute de leur part, ils ont droit désormais, en vertu de la Loi sur l'armée, à la solde et aux allocations pour perte de gain également pendant ces interruptions, pour autant qu'ils aient exercé une activité lucrative avant leur entrée en service. Toutefois, l'interruption entre deux services d'instruction n'est pas considérée comme du service militaire. Autrement dit, les jours en question ne sont pas imputés sur la durée du service obligatoire.

RÈGLEMENTATION DU DROIT AUX ALLOCATIONS POUR PERTE DE GAIN

L'allocation pour perte de gain est une prestation fondée sur le dommage subi. En tant que prestation d'assurance sociale, elle n'a pas pour vocation d'évaluer le coût financier de la prestation fournie durant le service militaire, ni d'inciter à se lancer dans une carrière de cadre militaire. Par conséquent, seuls les militaires dont le contrat de travail a pris fin avant ou durant le service sont considérées comme sans travail et ont droit à l'allocation pour perte de gain pendant l'interruption. C'est notamment le cas de ceux qui ont achevé leur apprentissage immédiatement avant l'entrée en service et des étudiants qui ont effectué au moins 160 heures de travail au cours des douze mois précédant l'entrée en service. Les

chômeurs inscrits à l'ORP qui touchaient des indemnités de chômage avant leur entrée en service ont eux aussi droit aux allocations pour perte de gain.

Par contre, les personnes qui sont, au regard de la loi sur l'AVS, de statut indépendant, parties à un rapport de travail non résilié ou sans activité lucrative ne peuvent pas prétendre aux allocations pour perte de gain, même si elles ont droit à la solde. D'une personne indépendante, on peut raisonnablement attendre qu'elle reprenne son activité lucrative entre deux services d'instruction. Quant aux militaires qui sont partie à un rapport de travail, ils doivent, pendant l'interruption, soit travailler pour leur employeur, soit prendre des vacances. En effet, le code des obligations prévoit que l'employeur doit verser « pour un temps limité », au travailleur empêché de travailler pour raison de service militaire obligatoire, 80 % du salaire que celui-ci percevait avant son entrée en service. Toutefois pendant l'interruption entre deux services d'instruction, le travailleur n'est pas empêché de travailler. Cette réglementation vise, d'une part, à éviter des incitations indésirables (à prendre des « vacances » payées plutôt que de travailler) et, d'autre part, à encourager la responsabilité propre des militaires. Les étudiants qui, durant l'année précédant leur entrée en service, ont travaillé moins que les 160 heures prescrites ou n'ont pas travaillé du tout, sont considérés comme sans activité lucrative et, s'ils ont désormais droit à la solde pendant l'interruption entre deux services, ils n'ont pas droit aux APG. Ceux qui, durant l'interruption, souhaitent améliorer leur droit aux APG en travaillant occasionnellement perdent ce droit s'ils gagnent en moyenne plus de Fr. 310.00 par semaine. Le droit aux APG pendant les interruptions entre deux services entraîne pour le régime des APG des dépenses supplémentaires de l'ordre de 10,5 millions de francs par an.

Jörg Reinmann

Expert, domaine AVS, prévoyance professionnelle et PC, OFAS.

joerg.reinmann@bsv.admin.ch

Histoires drôles



Humour - famille

Le père fait le point de la journée avec sa petite famille :

- Alors les enfants, qu'avez-vous fait pour aider maman ?
- Moi, dit le petit garçon, j'ai essuyé la vaisselle!
- Et moi, dit la petite fille, j'ai ramassé les morceaux!

✘ **POUR SAVOIR SI MES ENFANTS SONT À LA MAISON, JE DÉBRANCHE LE WIFI. SI J'ENTENDS HURLER,**



C'EST QU'ILS SONT LÀ...

Conclusion



Hiver 2019

Avec ce numéro, nous avons une première : Cet ABAA-Blitz est également publié pour la première fois en français. Nous en sommes très heureux.

Je vous souhaite à tous une période avant Noël sans stress, un merveilleux Noël et tout le meilleur pour l'année prochaine.

La rédaction

Rebecca Wandfluh